



**Association des Professeurs de Langues  
des Instituts Universitaires de Technologie**

[www.apliut.com](http://www.apliut.com)

Nous, enseignants de langues membres de l'APLIUT (Association des Professeurs de Langues des IUT, créée en 1978), souhaitons pleinement accompagner les changements que les IUT s'apprêtent à vivre dans les années qui viennent. Cependant, nous tenons à rappeler quelques points essentiels.

***Importance de l'apprentissage de plusieurs langues étrangères par nos étudiants pour une meilleure insertion dans le monde professionnel ou dans des poursuites d'études sélectives...***

A l'heure où l'internationalisation se fait de plus en plus pressante, où les langues sont de plus en plus valorisées dans les discours de nos responsables politiques au niveau national (Luc Chatel, actuel ministre de l'Education nationale, n'a-t-il pas rappelé que l'un des objectifs de la réforme du lycée était que les élèves parlent et comprennent deux langues étrangères à la sortie de leur scolarité ?) ou de nos présidents d'université au niveau local (Lionel Collet, président de l'université Lyon 1 et président de la CPU, a souligné l'importance de la maîtrise de langues étrangères pour les étudiants dans plusieurs discours), il est plus que jamais essentiel que l'enseignement des langues dans les IUT soit un point fort de nos formations.

La place des langues dans les formations technologiques est essentielle car ce sont des disciplines transversales permettant une ouverture à la culture et aux humanités, de plus en plus valorisées par les entreprises aujourd'hui. Dans un monde globalisé, la connaissance d'une langue étrangère n'est plus de l'ordre du vernis intellectuel mais d'une compétence essentielle, vitale. Nous aimerions rappeler ici que la connaissance de deux langues apporte non seulement un savoir linguistique et des outils de communication, mais aussi une approche des cultures et domaines de spécialités permettant de comprendre la façon de fonctionner de l'autre.

L'une des missions des IUT étant l'insertion professionnelle dès le niveau Bac + 2 ou Bac + 3, mission considérée comme prioritaire pour les universités par le rapport Hetzel de 2006, il est important que nos diplômés aient un bon niveau de compréhension et d'expression en langues pour pouvoir évoluer dans un monde de plus en plus globalisé : en anglais, tout le monde le reconnaît, mais aussi dans l'une des autres langues enseignées dans nos établissements (l'allemand, l'espagnol, l'italien, le néerlandais...). Pour tous nos étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études après leur Diplôme Universitaire de Technologie, les langues constituent souvent un critère non négligeable de sélection.

***Maintien de l'équilibre des équipes et du recrutement des enseignants-chercheurs en langues***

La triple composition des équipes pédagogiques en IUT est une force qui permet un travail d'équipe équilibré : les vacataires apportant l'expérience des entreprises dans lesquelles ils évoluent, les enseignants du secondaire le lien pédagogique et les enseignants-chercheurs les avancées de la

recherche. Car notre association est là pour le rappeler, la recherche en langue de spécialité est active et de nombreux enseignants-chercheurs des IUT y participent, comme l'attestent des revues scientifiques comme *Asp* (revue du GERAS) ou les *Cahiers de l'APLIUT*.

Nous dénonçons ici la tendance à croire que le recrutement d'un PRAG en langues serait deux fois plus intéressant pour un IUT (ou une UFR non spécialiste de langues) qu'un enseignant-chercheur. Nombre de projets sont montés par des enseignants-chercheurs en langues, comme le prouve le thème du prochain congrès de l'APLIUT, «les enseignants de langues, ingénieurs de projets» (IUT de Vannes, du 3 au 5 juin 2010), nombre de développements à l'international sont pris en charge par des enseignants-chercheurs en langues, nombre de charges administratives incombent naturellement aux enseignants chercheurs en langues (participation aux comités de sélection, aux conseils scientifiques locaux ou encore responsabilité des relations internationales). Se priver des enseignants chercheurs en langues reviendrait tout simplement à se priver des compétences indispensables aujourd'hui à la vie d'un IUT et à la formation de ses étudiants.